CC-Dr. Schutz GmbH

Fabrication et distribution de produits de nettoyage et d'entretien de sols et de systèmes de nettoyage

Développement · Production · Logistique

CC-Dr. Schutz GmbH
Steinbrinksweg 30 ·
D-31840 Hessisch Oldendorf

Téléphone: +49-(0)5152-9779-0
Fax: +49-(0)5152-9779-30

info@dr-schutz.com · www.dr-schutz.com

Information Produit

Polish satiné pour Parquet & Liège

1. Description du produit

Dispersion polymère contenant de la cire pour l'entretien de tous les sols en bois et parquets vitrifiés, résistant à l'eau. Une pellicule satinée protège le parquet et le liège neufs contre les marques de chaussures et les rayures et redonne aux sols anciens et ternes un aspect satiné. Excellente adhérence, tout aussi remarquable sur des parquets finis vitrifiés UV en usine. Convient particulièrement aux parquets recouverts d'un vernis barrière de finition satinée. Facilite le nettoyage d'entretien régulier des sols traités avec le Nettoyant Parquet & Liège.

2. Domaines d'application

Sols en bois et liège vitrifiés, résistants à l'eau. Respecter les instructions spécifiques pour l'entretien.

3. Mode d'emploi

Sur le sol soigneusement nettoyé, appliquer uniformément une fine couche de Polish satiné pour Parquet & Liège non dilué à l'aide d'un applicateur d'entretien ou d'une large serpillière non peluchante. Pour un sol plus satiné, appliquer une 2ème fine couche dans l'autre sens et ce après séchage complet de la première couche. Laisser sécher au moins 12 heures, de préférence pendant toute une nuit, avant de marcher sur la surface traitée.

Une application régulière de Polish satiné pour Parquet & Liège, après nettoyage soigneux du sol, assure une protection durable du revêtement. La fréquence de ces applications d'entretien dépend du degré d'utilisation du sol :

- Sol peu fréquenté (p. ex. salle de séjour, chambre à coucher, bureau sans passage du public), selon besoin env. 1 à 2 fois par an.
- Sol moyennement fréquenté (p. ex. couloir, escalier, bureau avec passages du public), selon besoin env. tous les 3 à 6 mois, plus souvent dans les domaines particulièrement sollicités.
- Sol fortement fréquenté (p. ex. restaurant, magasin, grande surface, école ou piste de danse), toutes les 4 à 8 semaines, plus souvent dans les domaines particulièrement sollicités.

Attention: Polish satiné pour Parquet & Liège intensifient les nervures naturelles du sol et accentuent sa teinte. En général, cet effet est désiré mais en cas de doute, il est toujours préférable de faire un test préalable dans un endroit peu visible.

Lors de l'application, protéger d'un fort ensoleillement et des courants d'air, arrêter préalablement le chauffage au sol. Pour des types de bois

particulièrement sensibles à l'humidité (p. ex. hêtre, érable), il est conseillé d'effectuer au préalable un traitement avec le produit Imprégnation des chants.

Consommation: 20-25 g/m² et par application.

4. Données techniques

Valeur pH : environ 8,0 (concentré)
Composition: contient de la CHLOROMETHYLISOTHIAZOLINONE, de la MÉTHYLISOTHIAZOLINONE, du BRONOPOL, des agents odorants, des solvants et des agents d'entretien.

Giscode: GE 10 (Code produit pour produits de nettoyage et d'entretien)

Conserver Polish satiné pour Parquet & Liège dans son bidon / flacon d'origine, dans un endroit frais et sec, protéger contre le gel. Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

5. Contrôle de qualité

Institut für Fußboden- und Raumausstattung Richard A. Kille, Köln (IFR) – (Institut d'expertise des revêtements de sols et de la décoration intérieure Richard A. Kille, Cologne).

6. Conditionnements

Flacons de 750 ml
Bidons de 5 litres

Nos informations ci-dessus sont données en toute bonne foi et selon la pointe du développement technique. Aucun dommage n'est donc possible si les conseils d'utilisation indiqués et les remarques concernant les matériaux auxquels ces produits se destinent sont strictement respectés. Mais l'utilisation de nos produits ayant cependant lieu en dehors de nos possibilités de contrôle, elle est de votre propre responsabilité et ne vous dispense pas de faire vous-même un essai des produits que nous vous livrons pour vérifier qu'ils sont appropriés aux procédés et conformément aux buts prévus. Nos conseils sont donc sans engagement et ne peuvent – également concernant les droits de protection éventuels de tiers – être invoqués comme fondement de responsabilité pour des réclamations. Il convient de respecter les recommandations, directives et normes pertinentes ainsi que les règles reconnues de la technique. Les versions précédentes sont nulles et non avenues avec l'édition de la présente Information Produit